

CAPLs DE RESTRUCTURATION DU 25 JANVIER 2019

Ces CAPL traitaient des changements d'affectations suite aux suppressions et fusions de services au 01/01/2019. Étaient concernés les collègues affectés jusqu'au 31/12/2018 à la trésorerie de St Tropez Municipale, une partie de la trésorerie de Grimaud et de la trésorerie de Six Fours, aux SIP et SIE de Toulon. Pour mémoire, les missions de la trésorerie de St Tropez sont transférées à Grimaud (la fonction hospitalière est transférée quant à elle à Fréjus, sans apport d'agent), le recouvrement de Grimaud au SIP de St Tropez, celui de Six Fours au SIP de La Seyne. Les 4 SIP et SIE de Toulon sont regroupés en 2, Est et Ouest. Pour les collègues n'ayant pas à changer de RAN pour suivre la mission, il s'agissait d'un mouvement interne. Ceux qui étaient affectés sur postes fixes (c'est-à-dire non ALD) ont suivi la mission.

Pour les ALD, c'est la Direction qui a choisi leur affectation.

Les collègues affectés sur postes fixes, et devant changer de RAN, ont été détachés en attendant la formulation d'une demande de mutation nationale (avec priorité absolue pour suivre la mission).

De plus, les agents ne voulant pas suivre la mission sont affectés ALD à la commune, éventuellement détachés sur une autre structure.

Enfin, une mauvaise communication entre les services de la Direction a entraîné un transfert de poste de grade erroné par rapport à la réalité des effectifs. Cette erreur se reportant sur un contrôleur, la Direction le détachera afin qu'il ne soit pas pénalisé, car il n'a pas la priorité pour suivre la mission.

Concernant les SIP et SIE, les agents ont vu leur affectation changer de dénomination et ceux affectés relations publiques sont dorénavant rattachés à la structure correspondante.

Vote:

Les changements d'affectations étant la conséquence de la suppression d'une trésorerie et du regroupement du recouvrement et FO DGFIP s'opposant aux suppressions de services, la délégation FO DGFIP 83 a voté, en cohérence, contre ces changements d'affectations, pour les 3 CAPL.

Vos représentants:

cap1: S.Degeilh et A.Maurice

cap2: S.Bomy, Ph.Bernard, H.Guibert, N.Fagard, S.Degeilh et A.Maurice

cap3: L.Dupont et A.Maurice